

fasse. J'ai dit que si les provinces étaient disposées à faciliter la chose, nous saisirions cette Chambre, en temps opportun, d'une mesure législative visant l'aspect de la question dont je parlais. Je ne saurais aller plus loin.

M. WOODSWORTH: Il me semble que bien que le premier ministre puisse songer à présenter quelque chose de cette nature dans un avenir indéfini, c'est insuffisant pour nous en ce moment. On peut fort bien montrer les obstacles qui viendraient des provinces ou auxquels serait en butte n'importe quel Gouvernement qui chercherait à coordonner les méthodes actuelles, mais, d'un autre côté, une grande partie de la population souffre aujourd'hui. On peut fort bien dire que les vêtements actuels de la femme prolongent sa vie; on peut fort bien dire que la santé de nos enfants d'école s'améliore. Tout cela est peut-être vrai, mais ceux parmi nous qui se sont occupés d'affaires municipales savent que la situation présente, dans l'Ouest du moins, que je connais mieux que les autres parties du pays, devient désespérée. (*Exclamations.*) Oui, je ne m'exprime pas trop énergiquement. Il n'y a pas plus de quelques mois—je crois que mon honorable associé de Saint-Boniface corroborera mon assertion—des médecins de ma propre ville de Winnipeg ont menacé de se mettre en grève, si l'on peut dire, en déclarant sans ambiguïté qu'à moins que les autorités n'interviennent et n'aident aux chômeurs, ils cesseront de secourir les sans-travail et les nécessiteux. En d'autres termes, les médecins disent qu'ils ne continueront pas à supporter le poids. Nos municipalités ont essayé de faire quelque chose à cet égard, mais les municipalités de l'Ouest sont sur le point de la faillite, et ne peuvent guère supporter le fardeau plus longtemps. Un grand nombre de citoyens sont presque réduits au désespoir. La santé d'une foule de femmes est mise en danger. J'ignore quelles sortes de robes elles portent. Il est bel et bon de parler d'une manière générale, de longues périodes d'années, mais je sais qu'un grand nombre de femmes sont menacées de perdre la santé à jamais parce qu'elles n'ont pas les moyens de subir des opérations et d'obtenir les soins médicaux convenables. Je sais que c'est ce que l'on dit dans presque toutes les villes. Il y a un an, le docteur Bates, qui a représenté ici une importante association du Dominion, a offert des statistiques exposant clairement la situation au Canada. Allons-nous attendre cinq ans de plus avant de recevoir du secours? Tandis que le premier ministre parlait, j'ai pensé au rapport du comité permanent des relations industrielles et internationales re-

[Le très hon. M. Bennett.]

montant à 1929. Je vais consacrer quelques minutes à la lecture de ce rapport. C'était la deuxième année que cette question avait été étudiée par le comité. Des médecins éminents ont été entendus par le comité, y compris le docteur Grant Fleming, de Montréal, et le docteur Fitzgerald, de Toronto. Voici le rapport du comité:

Votre comité ose affirmer de nouveau la position qu'il avait prise dans le rapport final, adopté le 6 juin de la dernière session, savoir....

Il y a sept ans de cela.

1. Votre Comité accepte et reconnaît le principe de l'assurance contre le chômage, basée sur des cotisations obligatoires provenant de l'Etat, du patron et des employés.

2. Votre Comité reconnaît que, bien qu'il serait désirable qu'une pareille législation soit uniforme dans toutes les provinces et bien que l'assurance sociale soit du ressort fédéral, cependant, d'après le ministère de la Justice, la juridiction législative en vertu de notre constitution, relativement à l'établissement d'un système obligatoire d'assurance contre le chômage, est du ressort exclusif des législatures provinciales.

Cela se passait sous un régime libéral.

L'hon. M. LAPOINTE: Il en est encore ainsi.

M. WOODSWORTH: C'est encore l'attitude des libéraux? Eh bien, si mes amis libéraux sont disposés à prendre cette attitude, notre pays peut bien se demander s'il fera bien de confier son avenir à un parti qui a refusé d'intervenir dans une des questions les plus importantes qui intéressent le peuple canadien.

L'hon. M. LAPOINTE: Là n'est pas du tout la question.

M. DUPUIS: Ce n'est pas cela.

M. WOODSWORTH: C'est un peu cela, car les libéraux ont été au pouvoir plusieurs années après la présentation de ce rapport, et je n'ai pas eu connaissance qu'ils aient rien fait pour y donner suite. Je suis passablement indigné de constater que les libéraux d'aujourd'hui harcèlent le Gouvernement parce qu'il essaie de faire quelque chose de ce côté.

L'hon. M. LAPOINTE: Que faites-vous vous-même?

M. WOODSWORTH: Tous mes collègues savent que nous ne sommes qu'un petit groupe, mais que nous n'avons jamais cessé de réclamer protection pour les intérêts du peuple.

M. DUPUIS: L'honorable député est-il satisfait de ce projet de loi?

M. le PRESIDENT (M. Morand): Veuillez vous adresser au président.